**Motion Budget 2014**

**Collège de La Pléiade, Sevran**

Les élus du Conseil d’Administration du collège de La Pléiade de Sevran constatent que le Conseil Général a voté une Dotation Globale de Fonctionnement en stagnation pour l’année 2014. Cette décision fait suite à trois années consécutives de budget en diminution.

Pour notre collège, nous ne pouvons que nous réjouir de voir la dotation augmenter de 15 000€ par rapport à celle de l’année dernière. Néanmoins, nous dénonçons la politique menée par le Conseil Général en matière d’éducation qui consiste donc à augmenter l’enveloppe d’un collège pour en diminuer celle d’un autre.

Nous sommes également satisfaits que le Conseil Général ait revu ses critères de distribution du forfait ZEP et qu’il reconnaisse que notre établissement relève de l’Education Prioritaire. Mais de la même manière, nous déplorons que cela ait pour corollaire la diminution du forfait d’autres établissements.

Même si nous ne remettons pas en cause la proposition de répartition de ce budget 2014 effectuée par la Direction du collège de La Pléiade, nous regrettons un manque de l’ordre de **20 000€**, nécessaires au **transport** des élèves dans le cadre des cours d’**EPS** pour effectuer toutes les séances dans les meilleures conditions possibles. Nous souhaitons rappeler que le département de Seine-Saint-Denis est l’un des départements les moins bien dotés en équipements sportifs. Quant à ceux utilisés par les élèves du collège de La Pléiade, certains sont pour vétustes (par exemple les pistes d’athlétisme du stade Guimier) et éloignés de l’établissement. Chercher alors à mutualiser les dépenses de transport, sachant que les tarifs obtenus dans ce groupement de commandes restent plus élevés que ceux négociés par le collège de La Pléiade, n’est pas une démarche suffisante ; **ne serait-il pas temps de construire des équipements sportifs proches des établissements ?**

Nous désapprouvons aussi l’abandon de la dotation fléchée pour le matériel d’EPS qui à l’époque représentait 7€/élève, ce qui aurait permis à l’équipe pédagogique de bénéficier de 4 200€. Pour information, le renouvellement d’une table de tennis de table coûte 600€ !

Par ailleurs, nous souhaitons questionner le Conseil Général sur le devenir de **Celi@**, l’espace numérique de travail mis à disposition des familles et des enseignants. Cet outil présente régulièrement de nombreux dysfonctionnements. **Choisissez-vous de l’améliorer ou de l’abandonner ?** Si la deuxième possibilité est adoptée, alors notre établissement devra prendre à sa charge une nouvelle dépense que représente un ENT privé, par conséquent payant. Or cette dépense n’est de fait pas prévue dans notre budget 2014, **bénéficierons-nous alors d’un complément à titre exceptionnel ?**

Enfin, nous réprouvons cette année encore la diminution du **Fond Social Collégien**. Ce fond a pourtant toujours été bien utilisé avec des réunions régulières de commission. Cette année, il nous sera encore difficile d’aider les familles en difficultés financières, et de leur apporter un soutien matériel. Les membres élus du Conseil d’Administration demandent qu’une dotation à la hauteur des besoins des familles soit versée.

Pour finir, les membres élus du Conseil d’Administration soumettent quelques pistes de réflexion en matière de budget :

* Pourquoi le Conseil Général ne négocie-t-il pas un **partenariat avec la RATP/SNCF** pour obtenir des déplacements à moindre coût lors des sorties pédagogiques alors que ce coût correspond souvent à la charge maximale de la sortie ?
* Le Conseil Général dote petit à petit les établissements en **matériels informatiques**. Mais nous attirons votre attention sur le matériel vieillissant qui mériterait un entretien conséquent et qui ne peut être pris en charge par les professeurs référents TICE. L’embauche d’agents territoriaux missionnés pour l’entretien informatique des collèges a-t-elle été prévue ?
* Les établissements scolaires sont de vastes structures entraînant des déperditions importantes de chaleur en hiver. A l’heure où le développement durable est à la mode, ne serait-il pas temps d’effectuer des **travaux d’isolation** comme par exemple, dans notre établissement, créer un sas devant la porte d’entrée actuelle, pour éviter les pertes de chaleur intolérables.